

PIERRE MOSCOVICI MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 12 décembre 2013 N° 986

Pierre MOSCOVICI prend acte avec regret du rejet de la convention franco-suisse en matière d'impôt sur les successions

Pierre MOSCOVICI, ministre de l'Economie et des Finances, a pris acte avec regret du rejet du Conseil national du projet d'arrêté fédéral de ratification de la convention franco-suisse en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur les successions, signée à Paris le 11 juillet 2013.

Il note que ce vote négatif du Conseil national ne met pas un terme à la procédure suisse de ratification, puisque le dossier est désormais transmis au Conseil des Etats qui devrait l'examiner lors de la session parlementaire de mars 2014.

Pierre MOSCOVICI remercie la Conseillère fédérale aux Finances Eveline WIDMER-SCHLUMPF de son engagement et réitère sa confiance dans l'excellence du dialogue instauré entre la France et la Suisse pour l'amélioration du cadre de la coopération fiscale entre les deux Etats.

Il rappelle à cet égard que le nouveau texte satisfait pleinement à l'objectif poursuivi par les conventions fiscales : éliminer les doubles impositions sans pour autant générer de doubles exonérations et lutter contre la fraude et l'évasion fiscale.

Contacts presse:

Cabinet de Pierre MOSCOVICI:

Barbara FRUGIER - 01.53.18.40.82 - barbara.frugier@cabinets.finances.gouv.fr

Laurent FARY: 01.53.18.41.84 - <u>laurent.fary@cabinets.finances.gouv.fr</u>
Brieuc PONT: 01.53.18.41.82 - brieuc.pont@cabinets.finances.gouv.fr

